Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-212902019-20260416-DCM202604022-DE

PLOUMOGUER
TI-KÊR PLONGER

Séance ordinaire du 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, à vingt heures.
Le Conseil Municipal de la commune de PLOUMOGUER légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Odile PAGE, Maire.
Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de M Jean-François PAUL et Mme Estelle CZYRWIK ayant donné pouvoir à Mme Solène HELIES et Mme Enora JEGOU
Le quorum a été atteint avec 17 présents.
Mme Lysiane CLOITRE a été désignée secrétaire de séance.

Délibération DCM n° 2026-04-022 Désignation des membres représentations extérieures

Dossier présenté par : XXX

Mme Le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de PLOUMOGUER est membre de syndicats et a de droit des délégués dans des organismes extérieurs.

Suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à des élections afin de désigner les représentants dans ces différents organismes :

Le Conseil décide de nommer comme suit les membres :

	Titulaires	Suppléants
SDEF	M Stéphane GUEGUEN M François HUREL	M Eric QUINQUIS M Arnaud LIZIARD
PFCA	Mme Cristelle VIGOUROUX	Mme Nicole LAMOUR
Conseil d'école	Mme Le Maire	Mme Enora JEGOU
VIGIPOL	M François HUREL	Mme Gisèle CARIOU
VELODROME	Mme Delphine BOURSIER	M Sébastien CROGUENNEC
CORRESPONDANT DEFENCE	M Jean-Luc SALIOU	Mme Solène HELIES
CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE	M Eric QUINQUIS	M Eric LE GUERN

Résultat du vote : unanimité

Pour copie conforme

Le Maire,
Odile PAGE